



Processus de demande d'indemnisation générale

Formulaire de demande d'indemnisation

Ce formulaire est pour aider les demandeurs à préparer et à présenter une demande d'indemnisation. Son usage n'est pas obligatoire.

Si vous choisissez d'utiliser ce formulaire, vous devez aussi y joindre des documents justificatifs.

Pour plus de renseignements sur l'admissibilité à l'indemnisation, les genres de dommages indemnifiables, les délais de présentation d'une demande et le processus d'évaluation, voir le Manuel des demandes d'indemnisation générales, qui se trouve sur notre site Web <http://www.cidphn.gc.ca> sous la rubrique « Présenter une demande ».

Notre Centre des demandes d'indemnisation peut répondre à vos questions et vous donner gratuitement des conseils sur chaque étape du processus. Vous pouvez nous téléphoner au (613) 991-1726 ou nous envoyer un courriel à claims-demandes@sopf-cidphn.gc.ca.

IMPORTANT : La plupart des demandes d'indemnisation doivent être présentées au plus tard deux ans après l'incident ayant causé les dommages.

Partie A : Renseignements sur le demandeur

1. Nom complet du demandeur : _____

2. Adresse postale
Numéro et rue : _____
Numéro d'unité ou d'appartement (s'il y a lieu) : _____
Ville : _____ Province : _____
Pays : _____ Code postal : _____
3. Téléphone : _____
4. Télécopieur : _____
5. Courriel : _____
6. Mode(s) de communication préféré(s) : Poste Téléphone Télécopieur Courriel



Représentant autorisé (facultatif)

Vous pouvez choisir de faire appel à un représentant autorisé pour vous aider à présenter une demande d'indemnisation. Un représentant autorisé doit être clairement identifié.

7. Nom du représentant autorisé : _____

8. Lien avec le demandeur (p. ex. membre de la famille, avocat, dirigeant/administrateur d'une société, etc.) :

9. Adresse postale

Numéro et rue : _____

Numéro d'unité ou d'appartement (s'il y a lieu) : _____

Ville : _____ Province : _____

Pays : _____ Code postal : _____

10. Téléphone : _____

11. Télécopieur : _____

12. Courriel : _____

13. Mode(s) de communication préféré(s) : Poste Téléphone Télécopieur Courriel



Partie B : Incident

Donnez autant de détails que possible sur l'incident ayant causé les dommages que vous avez subis. L'information fournie dans cette partie est importante pour justifier votre demande d'indemnisation.

1. Date ou période de l'incident : _____

2. Lieu de l'incident (soyez aussi précis que possible) : _____

3. Nom et type du (des) navire(s) en cause : _____

Je ne sais pas

4. L'incident a-t-il causé un déversement d'hydrocarbures? Oui Non Je ne sais pas

5. Type(s) d'hydrocarbures que le navire en cause a déversés ou qu'il menace de déverser : _____

Je ne sais pas

6. Avez-vous communiqué avec le propriétaire du navire? Oui Non

Si oui, identifiez-le et indiquez toutes ses coordonnées connues : _____

7. Avez-vous communiqué avec des organismes gouvernementaux (p. ex. la Garde côtière canadienne)?

Oui Non

Si oui, nommez ces organismes et donnez quelques brefs détails : _____

8. Cherchez-vous à obtenir une indemnisation d'une autre source? Oui Non

Si oui, donnez des détails : _____

D'autres documents sont exigés. Voir les instructions à la partie D.



Partie C : Dommages

Fournissez les meilleures preuves possibles pour justifier les dommages que vous avez subis. Si vous avez des questions, adressez-vous à notre Centre des demandes d'indemnisation.

1. Pour quel(s) type(s) de dommages demandez-vous une indemnisation? Cochez toutes les catégories qui s'appliquent.

Mesures d'intervention et nettoyage

Les frais des mesures pour prévenir, réparer, contrer ou réduire au minimum les effets de la pollution par les hydrocarbures causée par un navire. Ces mesures peuvent être prises en prévision d'un déversement, durant un déversement, ou après un déversement.

Remise en état de l'environnement

Les frais des mesures pour accélérer le rétablissement naturel de l'environnement après un déversement d'hydrocarbures. Cela comprend les frais des études d'impact sur l'environnement à la suite d'un déversement. Les frais de remise en état de l'environnement qui n'ont pas encore été engagés peuvent aussi être indemnisables.

Dommages aux biens

Les frais de nettoyage, de réparation ou de remplacement de biens contaminés par les hydrocarbures. Une indemnisation est aussi offerte si des biens ont été endommagés par des mesures d'intervention.

Pertes financières, perte de moyens de subsistance, pertes de nature culturelle

Les pertes de salaire ou de revenu dans n'importe quelle industrie, y compris les pertes subies par ceux qui font de la chasse, de la pêche ou de la récolte pour assurer leur subsistance. Une indemnisation pour les pertes financières est offerte même si vos biens n'ont pas été contaminés par les hydrocarbures. Les pertes financières causées par des mesures d'intervention sont aussi indemnisables.

Certaines pertes de nature culturelle causées par un déversement d'hydrocarbures peuvent aussi être indemnisables. L'indemnisation des pertes de nature culturelle se limite aux frais des possibilités de remplacement, s'il en est.

Préparation de la demande d'indemnisation

Les frais engagés pour préparer et présenter une demande d'indemnisation, y compris les conseils et l'aide d'un professionnel.

Je ne sais pas

Les dommages qui ne sont pas faciles à catégoriser peuvent quand même être indemnisables.

2. Montant total (en dollars) de votre demande d'indemnisation : _____

Je ne connais pas le montant

3. Avez-vous déjà obtenu une indemnisation d'une autre source? Oui Non

Si oui, donnez des détails : _____

D'autres documents sont exigés. Voir la partie D.



Partie D : Documents justificatifs

Comme mentionné aux parties B et C, d'autres documents sont exigés pour justifier votre demande d'indemnisation.

Exposé

Joignez un exposé qui décrit l'incident de votre point de vue. Votre exposé devrait être chronologique. Si possible, il devrait être organisé selon les jours et les heures. Il devrait répondre aux questions suivantes :

- Comment avez-vous pris connaissance de l'incident?
- Qu'est-il arrivé?
- Qu'avez-vous fait en réponse?
- Pourquoi avez-vous fait cela?
- Avec qui avez-vous communiqué durant et après l'incident?
- Comment l'incident a-t-il causé les dommages que vous avez subis?

Je joins un exposé.

Documents relatifs à l'incident

Tout autre document que vous possédez sur l'incident est utile pour appuyer votre exposé. Joignez au formulaire des copies de tout document pertinent.

Cochez seulement les cases qui s'appliquent et donnez une brève description de chaque document :

Photos (inclure la date et l'heure, si possible)

Carte montrant le lieu de l'incident et les endroits touchés

Registres et notes prises durant et après l'incident

Copie de toute correspondance avec le propriétaire du navire et/ou d'autres parties concernées



Tout autre renseignement ou document pertinent

Description des dommages

Joignez une description des dommages que vous avez subis, y compris les montants en dollars, si vous les connaissez. S'il y a lieu, expliquez comment vous avez attribué une valeur en dollars à chacun des dommages que vous avez subis.

Je joins une description des dommages que j'ai subis.

Documents relatifs aux dommages

Joignez des copies d'autres documents à l'appui des dommages que vous avez subis.

Cochez seulement les cases qui s'appliquent et donnez une brève description de chaque document :

Contrats, énoncés de travaux, propositions de prix, factures et reçus

Dossiers financiers et documents relatifs à l'impôt sur le revenu

Estimations, évaluations et rapports d'inspection

Tout autre renseignement ou document pertinent



Partie E : Attestation

Lisez la déclaration suivante attentivement et signez-la seulement si elle décrit bien votre situation.

Dans le cas d'une société ou d'une autre organisation, cette partie doit être remplie par un représentant autorisé.

Ma demande d'indemnisation est, à ma connaissance et pour autant que je sache, une représentation véridique et exacte des dommages que j'ai subis. J'ai inclus de l'information sur toute indemnisation que je cherche à obtenir ou que j'ai déjà obtenue de sources autres que la Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires. Enfin, je comprends que les documents et l'information que je fournis seront accessibles au public.

Particulier :

Société ou autre organisation :

Signature

Signature

Nom complet (en majuscules)

Nom complet (en majuscules)

Date

Date

Présentation de votre demande d'indemnisation

Vous pouvez présenter votre demande d'indemnisation en personne, par la poste (de préférence par courrier recommandé), par courriel ou par télécopieur à l'endroit suivant :

**À l'attention du Centre des demandes d'indemnisation
Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution
par les hydrocarbures causée par les navires**
Bureau 830, 180 rue Kent
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0N5
Tél. : (613) 991-1726
Télec. : (613) 990-5423
Courriel : claims-demandes@sopf-cidphn.gc.ca